

Procès-verbal de séance du Conseil municipal

Séance du vendredi 17 décembre 2021 à 18 heures

Sous la présidence de Mme COURTOY Marguerite, Maire,

Etaient présents : Mmes DEVOILLE Monique, GALMICHE Gisèle, LARRIERE Sophie, PERRIN Pauline
MM.BOURGOGNE Anthony, DESCHASEAUX Francis (arrivé à 18h11), DOILLON Marc, GOURGUECHON Philippe,
HAMANN Gabriel, JEANNEY Paul, MEUNIER Alain

Etaient absents excusés : Mmes KOWALIK Anne-Charlotte, LASSAUGE Emilie, M. BORDOT Patrick

Secrétaire de séance : M. DOILLON Marc

Adoption du procès-verbal de la séance précédente [adoption à l'unanimité]

Mme la Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : une nouvelle délibération doit être prise pour le renouvellement de l'adhésion au service « prévention et accompagnement au maintien dans l'emploi » du Centre de Gestion de la Haute-Saône [adoption à l'unanimité]

Par ailleurs, **Mme la Maire propose de retirer un point à l'ordre du jour** : « la démission et le renouvellement d'un poste d'adjoint ». Il ne peut être traité faute de réponse des services de la Préfecture à ce jour.

1) Gestion de la Forêt [adoption à l'unanimité]

- Adoption du devis des travaux, validé en commission forêt, pour un montant de 14 596.29 € HT (16 089.63 € TTC).
- Les 107 lots seront distribués aux affouagistes le 08 janvier 2022 de 9H à 12H à l'annexe de la mairie.
- Adoption de l'état d'assiette pour une estimation des recettes s'élevant à 107 000 € et du choix du mode de commercialisation.

2) Audit énergétique pour la rénovation et la création de logements au dessus de l'annexe de la mairie [adoption à la majorité (1 abstention)]

Pour parvenir à une rénovation performante BBC (Bâtiment Basse Consommation) et engager une aide à la décision, il sera demandé un audit énergétique dans l'expectative de travaux de rénovation et de création de nouveaux logements au dessus de l'annexe de la mairie (anciens logements des instituteurs).

3) Audit énergétique pour la rénovation de la salle polyvalente et l'ajout de vestiaires [adoption à la majorité (1 contre)]

Il est envisagé de faire de la salle polyvalente, un pôle sportif multi-activités dans lequel seraient intégrés les nouveaux vestiaires. Cet audit va être lancé afin de maintenir un patrimoine existant, améliorer la performance énergétique de la salle ainsi que son confort et la qualité de l'air. L'isolation, la toiture et le chauffage seront analysés. Cet audit permettra d'étudier le projet (coût, subventions possibles et reste à charge)

4) Etude de faisabilité d'une installation d'une chaufferie biomasse automatique et de son réseau de chaleur et demande de subventions auprès de l'ADEME et du SIED 70 [adoption à la majorité (1 abstention)]

Corbenay est membre du groupement de commandes pour l'achat d'énergies. Le principal mode de chauffage actuel de nos bâtiments est le gaz. Ce groupement nous recommande de multiplier par deux notre budget gaz 2022 par rapport à nos dépenses 2021. Les granulés bois ou autres dérivés bois étant actuellement une solution plus

adéquate tant écologiquement qu'économiquement, une étude de faisabilité sera lancée afin d'étudier la meilleure option quant à la possibilité d'installer une chaufferie biomasse automatique avec réseau de chaleur pour assurer le chauffage des bâtiments suivants : la mairie, l'annexe et les logements, la salle d'asile, la salle d'automne et la cure. Des visites de chaufferies déjà installées dans certaines communes seront organisées grâce au soutien de M. J.P. GONANT du Pays des Vosges Saônoises.

5) Convention avec la fondation 30 millions d'amis pour les chats errants [adoption à l'unanimité]

La convention 2021 avait été signée pour la stérilisation prévisionnelle de 40 chats, soit un versement de 1400€ qui représente une participation financière de 50% sur un total de 2800€ (70€ en moyenne par chat ou chatte stérilisé(e)). Seulement 23 chats ont été stérilisés cette année. La différence est reportée au 1^{er} trimestre 2022, voire plus tard. Il est donc voté la reconduction de la convention pour 2022 avec 15 chats supplémentaires pour un coût estimatif de 525€.

6) Délibération de décision modificative au budget [adoption à l'unanimité]

Une nouvelle licence Berger Levrault a été achetée pour la somme de 175.20€. Afin de passer cette dépense en investissement, et sachant qu'aucune somme n'a été budgétisée en investissement pour 2021 sur le compte 2051, une décision modificative sur le budget principal va être effectuée, à savoir : Augmentation de l'article 2051 et diminution de l'article 2188 du montant de la dépense, soit 175.20€. L'équilibre de la section d'investissement n'est pas modifié.

7) Renouvellement de l'adhésion au service prévention et accompagnement au maintien dans l'emploi du Centre de Gestion de la Haute-Saône [adoption à l'unanimité]

La convention signée en 2018 avec le CDG70 arrive à échéance le 31/12/2021. Il s'agit de la renouveler.

Le CDG70 propose un service pour accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de leur démarche de prévention et d'accompagnement au maintien dans l'emploi d'un agent avec des restrictions médicales ou en situation de handicap.

L'adhésion à ce service permet également de répondre aux obligations réglementaires fixées par le décret n° 85-603 modifié, qui stipulent respectivement que l'autorité territoriale doit désigner « des assistants ou conseillers de prévention » et « l'agent chargé d'assurer une fonction d'inspection dans le domaine de la santé et la sécurité (ACFI) ». Une nouvelle convention sera signée pour une période allant du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2024.

8) Divers

- Du mobilier de bureau a été acheté d'occasion à l'entreprise LUFKIN.
- CCAS : 128 colis de Noël ont été distribués aux administrés de + de 75 ans, à savoir une boîte de chocolats ainsi qu'un panier garni venant d'Esprit Paysan. Des boîtes de chocolats seront également distribuées aux bénévoles de la bibliothèque, aux différents employés communaux ainsi qu'aux bénévoles qui ont décoré notre commune pour les fêtes de fin d'année.
- Un conte musical aura lieu mercredi 23 décembre à 18 heures, à l'annexe mairie, proposé par la Médiathèque Départementale.
- Le Comité Régional de Labellisation, mandaté par la Fédération Nationale pour la pêche en France (FNPF), s'est déplacée jeudi 9 décembre 2021 sur le site de la petite Charme à Corbenay. L'objectif est de finaliser la labellisation des étangs. Le Comité, présidé par M. Panier a procédé au contrôle des aménagements dans le but de valider le parcours.
- Rappel du passage du Vaccibus : de 9h00 à 9h45 à l'annexe de la Mairie

Séance levée à 20h00
Prochain conseil le 21 janvier 2022

La Maire, Maguy COURTOY

